Région de la mer Baltique: état de la coopération et perspectives

1996/2014(COS) - 20/09/1996 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

LeParlement européen a adopté à l'unanimité le rapport de M. Kyösti TOIVONEN (PPE, FIN) sur la communication de la Commission européenne relative à la coopération dans la région de la mer Baltique. Le Parlement européen souligne que celle-ci doit se concentrer plus particulièrement sur le développement de la démocratie et de l'économie de marché et mettre l'accent sur le développement des ressources humaines. L'Union doit exploiter dans le cadre de ces accords d'association et de partenariat, le mécanisme politique visant à garantir le respect des droits de l'homme de la part des pays associés ou partenaires. Le Parlement demande à la Commission européenne de soutenir la création d'une zone de libre-échange entre les Etats baltes, afin que ce projet puisse se concrétiser dès 1998. Le Parlement met également l'accent sur la protection de l'environnement et considère que l'Union doit prendre des mesures pour contribuer à résoudre les problèmes environnementaux de la région de la mer Baltique. Il demande à la Commission européenne de s'intéresser, en particulier, à l'approfondissement de la coopération avec les pays de cette région dans les domaines de la politique du droit d'asile et de la lutte contre la criminalité. La même approche doit être suivie dans le domaine de la lutte contre le trafic illégal des stupéfiants, de matières dangereuses et de personnes et ainsi que contre le blanchissement de l'argent sale. Enfin, la plénière estime que l'Union ne peut exercer une influence positive dans la région de la Mer baltique qu'en s'intégrant dans les structures existantes en matière de coopération interrégionale et en apportant son soutien à cette dernière.